

Dec. 2018

GREEN
PROJECT
AFRICA



FOCUS #1

Lucie Bonpain étudiante en Master de politique environnementale collabore avec Green Project Africa et propose une série d'articles liés à l'environnement et à l'agriculture.

Entretien avec Mounia El Guadi ingénieure agronome et forestière.

L'agroforesterie en Côte d'Ivoire

Mounia, une amie ingénieure en agroforesterie qui vit en Côte d'Ivoire, répond à mes questions sur la situation écologique ivoirienne.

Quel est ton travail en Côte d'Ivoire ? En quoi consiste-t-il précisément ?

Je suis arrivée en Côte d'Ivoire pour mon stage de fin d'étude. J'étais, à l'époque, étudiante en école d'ingénieur en agronomie spécialisée en gestion forestière. Ma mission première était de réaliser l'inventaire des forêts résiduelles dans la périphérie de plantations de palmier à huile dans une zone située un peu au Nord de Sassandra. La situation s'est vite avérée catastrophique puisque les seuls fragments encore existants possédaient une surface très faible ne correspondant pas à la méthodologie exigée par mon organisme de stage. De plus, les plus gros fragments, qui n'excédaient pas 5 hectares, se révélèrent être des forêts sacrées : leur accès m'était interdit.

Je fus donc « réorientée » – pour ne pas dire jetée – vers la sensibilisation à l'agriculture

durable des villages de la périphérie.

Après avoir été diplômée, je suis revenue en Côte d'Ivoire afin de compléter mon expérience de six mois que je jugeais insuffisante. Je retournais en Côte d'Ivoire après quelques mois de recherches infructueuses, sans emploi mais avec la conviction que je ne trouverais que sur place l'objet de mes recherches. Le secteur forestier étant monopolisé par les fonctionnaires ivoiriens et quelque peu obscur dans son fonctionnement, je compris rapidement que je devais m'en approcher à travers l'agriculture. Ces deux secteurs sont intimement liés.

C'est en rencontrant le directeur des recherches et des études du Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS), le Professeur Inza Koné, que j'ai décroché ma première mission dans le projet de mise en place d'un corridor écologique entre le Parc National du Taï et les forêts du Libéria.

Par la suite, je commençais à proposer mon expertise en tant que consultante pour

diverses missions dans les domaines de l'environnement et l'agriculture en tant que partenaire du CSRS.

J'ai ainsi participé à plusieurs projets :

- La mise en place d'une base de données sur la prise en compte des garanties de Cancun par la Côte d'Ivoire dans le cadre de la stratégie REDD+.
- L'élaboration de messages radiophoniques de sensibilisation sur les thématiques du braconnage, de l'orpaillage, de la pêche illégale, de la déforestation et des services écosystémiques dans l'espace Taï et Comoé.
- L'élaboration d'un manuel de procédure pour la mise en place de contrats d'agriculture sous contrat réunissant des banques, des transformateurs et des agriculteurs.
- L'étude de faisabilité d'une micro-entreprise de bucherons-élagueurs pour les plantations de la zone de Bouna.
- Une formation en agro-économie.

Quelles sont les caractéristiques environnementales de la Côte d'Ivoire ?

On trouve trois grands types de végétation en Côte d'Ivoire.

Tout d'abord, la zone guinéo-congolaise, c'est la moitié Sud qui représente 41 % du pays. Constituée de forêts tropicales aux précipitations annuelles plus élevées, elle s'étend de la Guinée au Togo. En Côte d'Ivoire elle abrite huit mille espèces dont 80 % sont endémiques. On parle plus précisément de l'écosystème de Haute-Guinée. Ensuite, il y a la zone guinéo-congolaise-soudanienne. C'est une zone de transition située plus au Nord, qui abrite deux mille espèces. Elle est caractérisée par des forêts tropicales plus sèches de basses altitudes et de prairies secondaires. Il faut noter que la zone guinéo-congolaise-soudanienne descend vers le Sud, le désert progresse.

Enfin, il y a la zone soudanaise qui est située

au Nord de la Côte d'Ivoire et couvre aussi une grande partie du Burkina Faso et du Bénin. Elle est constituée de forêts claires et de savanes. On y recense 2750 espèces dont un tiers sont endémiques.

Depuis 2013, l'exploitation forestière est strictement interdite au-dessus du 8ème parallèle, c'est-à-dire de la région du Gontougo, au Nord-Est, jusque dans la zone du Worodougou. Pourtant, les bûcherons continuent de couper illégalement les quelques arbres survivants car c'est une activité très rémunératrice.

Il y a aussi un effort de replantation pour créer une sorte de barrière végétale pour contrer l'avancée du désert. Au Nord du pays, on a planté l'anacardier [noix de cajou]. Partout se pratique également la plantation de Teck, essence à croissance rapide.

Le problème, c'est ces plantations sont rarement bien entretenues et de nombreuses plantations de la SODEFOR [Société de Développement des Forêts] se révèlent être des échecs.



Source : (Vennetier P. et al in Atlas de la Côte d'Ivoire 1978)
Figure 5: Carte de la végétation de la Côte d'Ivoire

Peux-tu nous donner un rapide aperçu de la situation écologique en Côte d'Ivoire ?

Le principal enjeu écologique en Côte d'Ivoire est la fragmentation de la forêt

tropicale humide, qui a un impact sur la faune en raison de la perte d'habitat. Un autre enjeu est celui de la préservation du Parc National du Taï, qui est la plus grande relique naturelle protégée en Afrique de l'Ouest.

Il faut savoir que la Côte d'Ivoire possédait seize millions d'hectares de forêt dans les années 1960. Aujourd'hui, il n'en reste que deux millions. C'est-à-dire que 80% des forêts ont disparu.

Concernant la faune et la flore, de nombreuses espèces végétales ont disparu. On a aussi constaté la disparition du guépard, de l'élan de Derby et du rhinocéros bicolore dans la Comoé. De nombreuses espèces animales sont classées dans la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN [Union Internationale pour la Conservation de la Nature], parmi lesquels l'éléphant, le chimpanzé, le pangolin ou encore l'hippopotame pygmée. Cette situation s'explique notamment par l'expansion agricole et l'exploitation forestière qui sont anarchiques. La situation de la faune et de la flore ivoiriennes est critique.

Quelle est ta vision de la situation ?

La situation écologique de la Côte d'Ivoire est très préoccupante car elle aura des répercussions catastrophiques sur le secteur porteur du pays : l'agriculture. Aussi, la disparition de nombreux services écosystémiques engendrera une forte dégradation de la qualité de vie des populations. Si la tendance actuelle continue, la Côte d'Ivoire ne sera plus qu'un désert. De mon point de vue, la clé pour inverser cette situation se trouve dans le changement de pratique agricole. Il est essentiel de réorienter les planteurs vers des pratiques d'agriculture durable. Si cela n'est pas fait, les sols ivoiriens continueront leur lente dégradation, les rendements agricoles continueront de chuter, et les planteurs voudront donc obtenir toujours plus de terre vierges, ce qui implique de convertir les terres forestières fertiles en champs. Je pense que c'est un problème extrêmement

important à résoudre. Si rien n'est fait dans la direction de la gestion durable de ressources naturelles et agricoles, à terme, la biodiversité disparaîtra et l'agriculture déclinera également. De nombreuses civilisations ont disparu de cette manière : en épuisant leurs ressources.

Peux-tu nous parler de quelques projets environnementaux significatifs qui sont développés en Côte d'Ivoire ?

Il y a un projet pour le développement agricole dans les filières du manioc, du cacao, de l'anacarde [noix de cajou], du riz et autres cultures. Ce projet propose un appui à l'organisation et au développement de pratiques agricoles durables. Les populations sont sensibilisées sur le long terme en partenariat avec les structures étatiques ivoiriennes comme l'ANADER [Agence Nationale d'Appui au Développement Rural]. Des parcelles de démonstration sont mises en place afin que les planteurs s'en inspirent. Les techniciens de terrain leur apportent un appui technique. Malheureusement, cela ne peut pas être fait très régulièrement pour chaque planteur parce que les zones à couvrir sont grandes et les effectifs limités.

Un autre projet important est celui de l'éducation environnementale auprès des élèves. Si la conscience des adultes est presque impossible à ébranler avec un discours environnementaliste, celle des enfants est encore ouverte et ce sont eux qui construiront le monde de demain. L'ONG Vision Verte, par exemple, réalise chaque année des classes vertes avec les établissements scolaires d'Abidjan au cours desquelles les élèves sont sensibilisés sur l'importance de la biodiversité floristique et faunistique.

D'après toi, les projets développés et/ou financés par l'étranger sont-ils appropriés et efficaces ?

Les projets sont efficaces quand la population est vraiment mise à contribution, responsabilisée et à terme autonome. L'envoi

de matériel ou les séries de sensibilisation « cadeau » n'apportent pas grand-chose. Tout ce qui est amené gratuitement et sans suivi fini par être délaissé. C'est le cas de nombreux projets humanitaires et de nombreuses installations comme des puits d'eau, des dispensaires, etc.

Au niveau de l'agriculture, où en est le pays ? Qu'en est-il de l'agro-écologie ?

La richesse de la Côte d'Ivoire est en grande partie due à l'agriculture qui contribue à plus de 20 % du PIB et fait travailler un peu moins de la moitié des actifs. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et d'anacarde. Elle est également bien placée dans le marché mondial du caoutchouc et de l'huile de palme. Elle tire donc sa richesse des cultures de rente. Le commerce intérieur est beaucoup moins développé. La Côte d'Ivoire utilise donc ses terres majoritairement pour l'exportation, non pas pour nourrir sa population.

Au niveau de l'agriculture, où en est le pays ? Qu'en est-il de l'agro-écologie ?

La richesse de la Côte d'Ivoire est en grande partie due à l'agriculture qui contribue à plus de 20 % du PIB et fait travailler un peu moins de la moitié des actifs. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et d'anacarde. Elle est également bien placée dans le marché mondial du caoutchouc et de l'huile de palme. Elle tire donc sa richesse des cultures de rente. Le commerce intérieur est beaucoup moins développé. La Côte d'Ivoire utilise donc ses terres majoritairement pour l'exportation, non pas pour nourrir sa population.

L'agro-écologie était pratiquée par les parents des planteurs actuels. L'association de cultures était essentielle dans leurs pratiques. C'est l'arrivée des occidentaux et de l'agriculture chimique qui a détourné les planteurs de leur connaissance ancestrale.

Aujourd'hui la culture agroforestière par excellence est le cacao. Mais on retrouve aussi d'autres cultures en agroforesterie dans les villages, souvent pour la consommation

personnelle des planteurs.

D'après toi, quel est le rapport des ivoiriens avec la nature ?

Je pense que de nombreux ivoiriens sont conscients de l'état désastreux de la nature de leur pays. Cela les peine fortement. Mais leur priorité reste l'argent, les bénéfices, l'enrichissement, et le plus rapidement possible. La mentalité actuelle de « croissance rapide » est opposée au concept de « développement durable ».

En quoi la Côte d'Ivoire peut-elle être une inspiration pour d'autres pays ?

La Côte d'Ivoire est un exemple car elle a su se développer rapidement et devenir leader africain dans de nombreux domaines agricoles. Cependant, du point de vue environnemental, le constat est opposé : la Côte d'Ivoire est le cancre de la classe.

Un grand merci Mounia pour ton temps et tes réponses !

